

Embellir votre quartier
Réunion publique – Quartier Choisy / Jeanne d’Arc / Seine
13 avril 2021
19h – 21h

Compte-rendu

La réunion publique s’est tenue en visio-conférence le 13 avril 2021 et a rassemblé 120 personnes à son pic d’audience.

1. Introduction du projet

Jérôme Coumet, Maire du 13^e arrondissement

M. le Maire remercie les habitants du 13^e présents pour la tenue de cette réunion de lancement de la démarche Embellir Votre Quartier dans son arrondissement. M. le Maire présente la démarche et explique sa philosophie : co-construire les projets avec les habitants, au plus proche du terrain, pour faire émerger un quartier cohérent sur le périmètre Choisy / Jeanne d’Arc / Seine.

M. le Maire donne la parole à M. Belliard.

David Belliard, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la transformation de l’espace public, des transports, des mobilités, du code de la rue et de la voirie

M. Belliard introduit la démarche : Embellir Votre Quartier a pour vocation de transformer l’espace public pour répondre à de grands enjeux d’évolution urbanistique : enjeux liés au dérèglement climatique, lutte contre la pollution, apaisement global de l’espace public...

M. Belliard souligne que la démarche Embellir Votre Quartier vise ainsi notamment à rééquilibrer l’usage de l’espace public pour accroître la place donnée aux piétons.

M. Belliard donne la parole à M. Najdovski.

Christophe Najdovski, Élu du 13^e arrondissement et Adjoint à la Maire de Paris en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale

M. Najdovski détaille son rôle d'adjoint sur le sujet de la végétalisation et rappelle les bénéfices apportés par la présence d'arbres en ville (réduction des ilots de chaleur urbain) tout en rappelant les différentes contraintes, notamment liées aux réseaux souterrains.

M. Najdovski souhaite aussi développer un autre type de végétalisation : les strates herbacées, les jardinières en pleine terre, évoquant également la nécessité d'un entretien régulier afin que cette végétalisation perdure.

M. Najdovski donne la parole à M. Baudrier.

Jacques Baudrier, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des travaux sur l'espace public et de la transition écologique du bâti

M. Baudrier présente la démarche Embellir Votre Quartier et explique que l'équipe municipale a des ambitions fortes en matière de végétalisation (100 hectares à végétaliser) et de déplacements (Plan Vélo, piétonisation). Il détaille les interventions déjà existantes qui déclinent ces objectifs (zones 30, rues aux écoles, végétalisation...) et précise que la démarche Embellir Votre Quartier cherche aussi à coordonner les différents travaux qu'ils soient le fait de la Ville ou des concessionnaires.

M. Baudrier rappelle la volonté de l'équipe municipale de placer les usages et les usagers au centre de l'espace public avec une démarche concertée et globale.

M. Baudrier remercie M. le Maire d'avoir proposé un périmètre cohérent pour travailler sur le plan de circulation et les travaux de voirie : le quartier Choisy / Jeanne d'Arc / Seine. Le second quartier concerné par la démarche sera Peupliers Rungis.

M. Baudrier détaille le calendrier de la démarche. Il annonce l'objectif de cette réunion : présenter un diagnostic du quartier, recueillir les réactions et lancer la concertation qui permettra de recueillir les idées quant aux aménagements à réaliser au regard de ce diagnostic.

Jérôme Guillard, Adjoint au chef de la Section Territoriale de Voirie des 12^e et 13^e arrondissements

M. Guillard présente la carte d'identité du quartier, vaste, dense et dynamique et aux emprises remarquables (le parc de Choisy, la Bibliothèque Nationale de France et la Station F).

M. Guillard présente quelques éléments du diagnostic :

- Les centralités :

- Fortes : place d'Italie, Bibliothèque Nationale de France (avenue de France et quai de la Gare), rue de Tolbiac aux abords de l'université
- Mixtes : avenue de l'Italie, avenue de Choisy, rue de Tolbiac
- Locales : Place Jeanne d'Arc et rue de Patay
- Le tissu commercial : forte concentration de commerces sur les grands axes ainsi que quelques voies à l'intérieur du quartier (Place Jeanne d'Arc, rue de Patay)
- La restauration, présente avenue de Choisy, rue du Chevaleret, aux abords de l'avenue de France, et de la station F
- Les commerces alimentaires : marché Place Jeanne d'Arc, rue de Patay
- Les équipements, assez nombreux dans le quartier : crèches, écoles et collèges bien répartis, centres de santé et centres culturels, gymnases
- Mobilités et espaces publics : faible motorisation des ménages (plus de 60% des ménages ne possèdent pas de voiture, comme dans la moyenne parisienne)
- Le plan de circulation :
 - Traversée Est-Ouest : peu de possibilités (boulevard Vincent Auriol et rue de Tolbiac)
 - Traversée Nord-Sud : plus de possibilités (avenue d'Italie, avenue de Choisy, rue Albert-Bayet...)
- Trafic routier : important sur les axes principaux (avenue d'Italie, avenue de Choisy...) mais aussi sur des axes moins centraux aux trottoirs moins larges, ce qui peut représenter une nuisance pour les riverains (rue Jeanne d'Arc, rue Charcot, rue Domrémy, rue Charles-Moureu...).
- Offre de stationnement : 1706 places de stationnement en surface. Offre au moins aussi conséquente en ouvrage (parkings BNF, parkings bailleurs sociaux, parkings commerciaux).
- Espaces verts et végétalisation : quartier très vert (parc de Choisy, square Héloïse-et-Abélard, jardin Georges-Duhamel, promenade Claude Lévi-Strauss).
- Zones de chaleur : autour de la Bibliothèque Nationale de France et de la Station F, au nord de la rue Jeanne d'Arc et de la rue du Chevaleret, ainsi qu'auprès des axes de circulation à fort trafic (avenue d'Italie, rue de Tolbiac...).

M. Guillard rappelle les dernières interventions qui ont eu lieu dans le quartier :

- Projets menés dans l'ancienne mandature :
 - Travaux de voirie : réalisation de pistes cyclables boulevard Vincent Auriol, quai de la Gare, rue de Tolbiac, réaménagement des trottoirs avenue Edison, rue du Château des Rentiers, réaménagement de la chaussée rue Domrémy

- Travaux d'espaces verts : réfection du square d'Italie et du parvis de l'église Notre-Dame de la gare
- Projets déjà programmés dont les modalités seront concertées dans le cadre de la démarche Embellir Votre Quartier :
 - Végétalisation et apaisement Jeanne d'Arc / Clisson
 - Réaménagement du carrefour rue Baptiste Renard / rue Jean Colly/ rue du Château des Rentiers
 - Aménagement d'une placette à l'angle de la rue Charles-Moureu / rue de Tolbiac / rue Baudricourt
 - Réfection de trottoir rue de Tolbiac
 - Aménagement de la place Poliakoff
 - Passage en aire piétonne de 3 rues devant des écoles : place Jeanne d'Arc, rue Georges-Balanchine, rue Pierre Gourdaut
 - Extension du parc de Choisy

Antoine Guillou, Élu du 13^e arrondissement en charge de la voirie et de l'espace public, Adjoint à la Maire de Paris en charge des ressources humaines, du dialogue social et de la qualité du service public

M. Guillou présente les prochaines étapes de la démarche et de la concertation.

M. Guillou précise que les projets proposés dans le cadre du budget participatif qui concernent l'espace public seront transférés dans la démarche Embellir Votre Quartier.

M. Guillou détaille les modalités de participation : la plateforme [idée.paris](https://www.idée.paris) où peuvent être déposées les contributions ; les réunions publiques ; les ateliers et la marche exploratoire prévue le 5 juin, sous réserve du contexte sanitaire ; la possibilité pour tout un chacun de réaliser des randonnées exploratoires individuelles grâce au guide élaboré par le CAUE.

M. Guillou précise que la date limite de dépôt des contributions sur la plateforme [idée.paris](https://www.idée.paris) est le 19 juin.

M. Guillou donne la parole à Mme Mourey.

Solène Mourey, Directrice adjointe du CAUE de Paris, architecte-urbaniste

Mme Mourey explique le rôle du CAUE dans la démarche Embellir Votre Quartier (accompagner les directions de la Ville dans la concertation).

Mme Mourey propose aux riverains d'apporter leur diagnostic d'usage et présente le document de randonnée exploratoire individuelle élaboré par le CAUE. Celui-ci permet d'arpenter l'espace public et de repérer des sites sur lesquels des aménagements pourraient être réalisés. Mme Mourey précise que le document est disponible sur la plateforme [idée.paris](https://www.idée.paris) et en format papier en mairie d'arrondissement.

Antoine Guillou, Élu du 13^e arrondissement en charge de la voirie et de l'espace public, Adjoint à la Maire de Paris en charge des ressources humaines, du dialogue social et de la qualité du service public

M. Guillou remercie Mme Mourey et ouvre la discussion avec les riverains.

2. Échanges avec les participants

[Question écrite] La priorité donnée à Choisy/ Jeanne d'Arc / Seine interdit-elle tous les projets dans d'autres quartiers ou des initiatives émergentes ? Et si « non », comment les faire avancer avec votre support ? comment identifier un interlocuteur (sachez que c'est difficile, ne serait-ce que d'avoir les bons emails).

Antoine Guillou, Élu du 13^e arrondissement en charge de la voirie et de l'espace public, Adjoint à la Maire de Paris en charge des ressources humaines, du dialogue social et de la qualité du service public

M. Guillou rappelle que la démarche Embellir Votre Quartier cherche à concentrer les travaux dans un même quartier pour pouvoir coordonner les interventions et éviter la multiplication des travaux. Priorité est donc donnée aux projets dans le quartier Choisy / Jeanne d'Arc / Seine car il s'agit du premier quartier choisi pour cette démarche. M. Guillou précise que les idées d'aménagement qui concernent d'autres quartiers peuvent bien sûr être conservées pour les étapes suivantes de la démarche dans les années à venir.

Un participant représentant l'association Le Petit Biclou demande comment intégrer et préciser les demandes issues du budget participatif à la démarche Embellir votre quartier (bornes de gonflage sans indication de lieux).

Jérôme Coumet, maire du 13^e arrondissement

M. le Maire encourage le participant à renseigner sur le site de concertation les lieux précis où il considère que les bornes de gonflage pourraient être pertinentes.

Jacques Baudrier, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des travaux sur l'espace public et de la transition écologique du bâti

M. Baudrier rappelle que toutes les contributions faites dans le cadre du budget participatif qui concernent le quartier Choisy / Jeanne d'Arc / Seine seront directement intégrées dans la démarche Embellir Votre Quartier.

Un riverain, membre du conseil de quartier, considère que le calendrier de participation est très court et ne permet pas aux associations et aux conseils de quartier de discuter des propositions, de prendre en compte les attendus et de définir les priorités.

Jérôme Coumet, maire du 13^e arrondissement

M. le Maire partage la remarque de ce riverain en précisant que la crise sanitaire a fait perdre une année à la mandature, qui avait des projets très ambitieux et qui doit les réaliser en un temps plus court.

M. le Maire explique qu'il fallait prendre une décision rapidement sur la démarche car les aspects techniques, incompressibles (faisabilité, budget...), doivent également être pris en compte dans le calendrier. M. le Maire considère qu'attendre plus longtemps aurait été néfaste et se réjouit de pouvoir démarrer ces projets pour le quartier Choisy / Jeanne d'Arc / Seine.

Un représentant d'une association de cyclistes du 13^e, précise sa disponibilité et son enthousiasme à travailler aux côtés de la mairie pour le quartier Choisy / Jeanne d'Arc / Seine sur les aspects de circulation vélo (avenue de Choisy, avenue de France, rue Jeanne d'Arc).

Jérôme Coumet, maire du 13^e arrondissement

M. le Maire remercie le représentant de l'association.

Une riveraine aborde la thématique des peintures murales et du street art. Elle souhaite savoir si ces projets pourraient être encouragés dans le cadre de la démarche. Elle souhaite également savoir si les murs végétalisés font partie des aménagements potentiels. Elle pose la question de la participation des scolaires à l'initiative.

Jacques Baudrier Adjoint à la Maire de Paris en charge de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des travaux sur l'espace public et de la transition écologique du bâti

M. Baudrier rappelle les contours de la démarche Embellir Votre Quartier (« espace public ») et précise que le street art en fait donc partie, tout comme les murs végétalisés, dans la limite de ce qu'il est possible de réaliser.

Antoine Guillou, Élu du 13^e arrondissement en charge de la voirie et de l'espace public, Adjoint à la Maire de Paris en charge des ressources humaines, du dialogue social et de la qualité du service public

M. Guillou rappelle que certaines rues aux écoles ont vu leur sens de circulation modifié depuis la rentrée et précise que les enseignants, les parents d'élèves et les élèves ont contribué à cette initiative. M. Guillou cite l'école Georges Balanchine et souligne que d'autres rues pourraient être envisagées dans le périmètre du quartier.

Solène Mourey, Directrice adjointe du CAUE de Paris, architecte-urbaniste

Mme Mourey précise que les missions de conseil et de sensibilisation du CAUE se font auprès du jeune public et annonce que les écoles doivent pouvoir être incluses dans cette concertation.

Jérôme Coumet, maire du 13^e arrondissement

M. le Maire encourage les enseignants ou parents d'élève présents à se manifester ou à contacter leur école au sujet de la démarche Embellir Votre Quartier.

Une riveraine souhaite savoir si les conseils de quartier peuvent contribuer sur la plateforme [idée.paris](https://www.idée.paris) ou si celle-ci n'accueille que des contributions individuelles.

Antoine Guillou, Élu du 13^e arrondissement en charge de la voirie et de l'espace public, Adjoint à la Maire de Paris en charge des ressources humaines, du dialogue social et de la qualité du service public

M. Guillou confirme que la démarche permet de déposer des projets collectifs, élaborés par des associations ou des conseils de quartier.

Bérangère Aïchoun-Baptiste, Adjointe au Maire du 13^e arrondissement en charge de la participation citoyenne et du budget participatif

Mme Aïchoun-Baptiste confirme les dires de M. Guillou et rappelle par ailleurs que les participants intéressés peuvent rejoindre les conseils de quartier s'ils le souhaitent.

Un riverain propose des aménagements sur la rue Ricaut, qui correspond aux objectifs d'Embellir Votre Quartier (plusieurs écoles y sont situées, la circulation y est dangereuse, etc.)

Jacques Baudrier Adjoint à la Maire de Paris en charge de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des travaux sur l'espace public et de la transition écologique du bâti

M. Baudrier confirme le potentiel de cette rue et invite le riverain à faire sa proposition sur la plateforme [idée.paris](https://www.paris.fr/idee).

Jérôme Coumet, maire du 13^e arrondissement

M. le Maire rappelle les limites liées à la piétonisation des rues : une entrée de parking, un accès des secours, les issues de secours... Mais estime que la rue Ricaut pourrait entrer dans le cadre de la démarche.

Une riveraine suggère d'organiser des marches exploratoires de sensibilisation au végétal urbain afin de permettre aux habitants d'avoir toutes les cartes en main pour la proposition d'arbres et espaces verts. Elle cherche également à savoir si la construction d'îlots de fraîcheur dans les rues, en dehors des parcs, est envisageable. Enfin, elle précise qu'autour de la rue Ricaut il manque des équipements pour faire ses courses.

Jérôme Coumet, maire du 13^e arrondissement

M. le Maire déplore que les conditions sanitaires empêchent de réaliser autant de marches exploratoires que souhaité à ce stade, mais note la proposition d'organiser des marches exploratoires à thème et des conférences sur ce que signifie végétaliser sur le long terme.

[Intervention écrite] J'ai déposé plusieurs projets dans le cadre de la révision du PLU (lors de la consultation de 2020) qui ont un lien avec cette initiative. Quelle connexion est faite entre cette initiative et la révision du PLU ?

Jacques Baudrier Adjoint à la Maire de Paris en charge de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des travaux sur l'espace public et de la transition écologique du bâti



M. Baudrier rappelle les contours de la révision du PLU et son articulation avec la démarche Embellir Votre Quartier. Le PLU est concentré sur tous les espaces bâtis (sur le long terme, car il s'agit d'un PLU bioclimatique) alors qu'Embellir Votre Quartier concerne plutôt les opérations à réaliser sur les espaces publics (sur le court terme).

M. Baudrier répond à la riveraine sur le manque d'équipements commerciaux rue Ricaut en précisant que ces demandes concernent plus le PLU qu'Embellir Votre Quartier.

Une riveraine pose la question des critères de sélection des projets qui seront mis en place, demande si d'autres dispositifs de capteurs de pollution (atmosphérique et sonore) vont être implantés, et souhaite savoir dans quelle mesure l'accessibilité est prise en compte dans la démarche.

Jérôme Coumet, maire du 13^e arrondissement

M. le Maire répond que l'accessibilité fait partie des sujets sur lesquels la mairie travaille et rappelle quelques aménagements réalisés à ce sujet (sur les passages piétons).

Au sujet de la pollution, M. le Maire renvoie vers le diagnostic : une cartographie de la pollution est disponible.

Jacques Baudrier Adjoint à la Maire de Paris en charge de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des travaux sur l'espace public et de la transition écologique du bâti

M. Baudrier détaille la façon dont les aménagements vont être choisis parmi les propositions des habitants : toutes les initiatives remontent et seront analysées par les services techniques de la ville qui détermineront ce qui est possible ou non de faire. M. Baudrier explique qu'il est possible de voter sur les propositions sur la plateforme [idée.paris](https://www.idée.paris.fr/) et que celles-ci seront discutées lors des réunions suivantes : l'objectif de la démarche est d'être le plus transparent possible.

Une riveraine pose la question des compétences entre mairie d'arrondissement et mairie centrale, notamment sur les aspects végétalisation et entretien.

Jérôme Coumet, maire du 13^e arrondissement

M. le Maire reconnaît les difficultés à entretenir des aménagements végétalisés sur l'espace public et souhaite mettre en place des mobiliers urbains plus solides.

Christophe Najdovski, Élu du 13^e arrondissement et Adjoint à la Maire de Paris en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale

M. Najdovski précise qu'il existe plusieurs types de végétalisation : la végétalisation en général incluant la plantation d'arbres et la végétalisation participative. M. Najdovski annonce que la mairie centrale privilégie désormais la pleine terre (arbres et jardinières), ainsi qu'un arrosage automatique ou des essences qui n'ont pas besoin de beaucoup d'eau. Concernant la végétalisation participative, M. Najdovski précise que des réflexions sont en cours pour harmoniser ces végétalisations sans couper court à la créativité.

3. Interventions écrites dans le chat (réponses apportées après la réunion)

- **Piétonisation**

Au niveau des rues mitoyennes d'écoles, la piétonisation est très appréciée (rue George Balanchine notamment pour celle que je connais bien). Comment pouvoir pérenniser la piétonisation sans fermer ces rues à la circulation ?

La rue George Balanchine est depuis la rentrée de septembre 2020 une aire piétonne, dans laquelle les riverains, livreurs et taxis peuvent circuler, au pas, pour la desserte interne.

- **Circulation / Stationnement**

[Suppression de places de stationnement] Question pratique : les DEUX côtés de l'avenue d'Italie et de la rue de Tolbiac ?

Les éventuels aménagements de l'avenue d'Italie et de la rue de Tolbiac se feront en concertation avec les habitantes et habitants en prenant en compte les avis de chacune et chacun. Pour l'heure, rien n'est déterminé.

- **Végétalisation**

Si l'on ferme des voies sur cette partie du 13ème cela renvoie inévitablement la circulation aux alentours déjà moins bien lotis en termes d'espace vert. Ne pourrait-on pas travailler aussi avec les bailleurs pour végétaliser ?

Bien sûr, il est tout à fait envisageable de travailler avec les bailleurs sociaux pour accélérer la végétalisation et le rafraîchissement de la ville.

Bonjour, lors des périodes de confinement nous voyons bien que le parc de Choisy est engorgé. Pourrions-nous imaginer des espaces, ou mini oasis dans les rues avec des assises pour désengorger les parcs dans les années à venir de réchauffement climatique ?

Les « rues aux écoles » s'inscrivent tout à fait dans cette démarche d'apaisement, de végétalisation, et de réappropriation par les habitantes et habitants d'espaces publics au plus près de chez eux. Le programme des cours Oasis porté par la Ville de Paris est également va également dans le sens de cette demande.

Si vous avez des idées pour d'autres « Rues oasis », n'hésitez pas à les inscrire sur le site [idée.paris](https://www.paris.fr/themes/le-projet-urbain) afin que votre proposition puisse être étudiée par les services de la voirie.

Pouvons-nous imaginer une végétalisation des murs comme celui de Rue Ricaut afin d'apporter un espace de fraîcheur sur la Rue Ricaut ?

N'hésitez pas à inscrire cette idée sur le site [idée.paris](https://www.paris.fr/themes/le-projet-urbain) afin que votre proposition puisse être étudiée par les services de la voirie.

Quid de l'entretien de l'existant : mur paysager début rue Chevaleret laisse en déshérence, pieds des arbres endommagés ?

Ce signalement va être examiné par les services de la Ville. Par ailleurs, pour signaler des anomalies relatives à des dégradations de l'espace public, nous vous encourageons vivement à transmettre ces remarques via l'application « Dans Ma Rue ». Vos signalements sont ainsi transmis directement aux services qui peuvent dépêcher une équipe sur site.

▪ **Démarche Embellir Votre Quartier**

- *Bonjour, Je suis impatient que cette belle initiative démarre dans le Quartier hôpital. Pourriez-vous m'indiquer le moment où elle démarrera dans ce quartier ?*
- *À titre d'information : quels seront les quartiers retenus pour 2022 et 2023 ?*

Merci pour votre enthousiasme ! L'ordre définitif de l'ensemble des quartiers reste encore à déterminer de manière précise, notamment en prenant en compte les calendriers des

différents concessionnaires qui interviennent sur l'espace public. Dès que ce quartier aura été déterminé, nous vous informerons via la [Newsletter « Embellir votre Quartier »](#) à laquelle nous vous invitons à vous inscrire pour ne manquer aucune information.

Pour redonner les grilles exploratoires que les riverains compléteront, on fait comment ?

Pas possible de déposer en papier à la mairie ?

Nous vous encourageons à ajouter vos idées après votre marche exploratoire sur le site [idée.paris](#), une catégorie « marche exploratoire » a été créée spécialement. Il vous est possible d'y ajouter une photo ou un scan du compte-rendu de votre marche.

Est-ce que les rues qui entourent le périmètre de ce quartier sont comprises dans la démarche (Tolbiac, av. Italie, V. Auriol) ?

Des propositions relatives aux rues qui entourent le périmètre (Tolbiac, avenue d'Italie, bd V. Auriol) peuvent être déposées dans le cadre de la concertation, mais ces axes feront l'objet de concertations spécifiques car ils traversent plusieurs quartiers.

s